

COMMISSION CULTURE, SPORTS, LOISIRS

Rapport concernant le Village Tropical Festival

Dans sa séance du 31 août 2009, la commission s'est penchée sur un courrier de la société APSA, envoyé au Conseil administratif le 23 juin 2009, annonçant un déficit de la manifestation. La société organisatrice du Village Tropical Festival demande une subvention extraordinaire de CHF 80'000.00 à la commune du Grand-Saconnex, ainsi que la gratuité de la prestation des sapeurs-pompiers qui s'élève à un peu plus de CHF 10'000.00 pour l'édition 2009.

Après discussion, la commission propose de ne pas entrer en matière pour l'exercice 2009 pour la subvention extraordinaire, mais laisse au Conseil administratif la liberté de se positionner sur la participation en tout ou partie aux frais des sapeurs-pompiers.

Au vu du succès de la manifestation, la commission confirme son engagement à accueillir cette manifestation sur une période de 3 ans, sous réserve d'une réduction de la durée du festival.

La commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions et approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents.

Carole AMMANE STUDER
Rapporteur a.i.



Grand-Saconnex, le 31 août 2009

COMMISSION CULTURE, SPORTS, LOISIRS

Rapport concernant l'implantation d'une patinoire temporaire au Grand-Saconnex

Conformément à la motion de M. Calin SCHIAU du 8 décembre 2008, la commission s'est réunie le 18 février 2009 sur différents sites de patinoire temporaire (Libellules, Plan-les-Ouates et Carouge), afin de prendre connaissance des différents modèles existant actuellement.

La commission s'est réunie en date des 18 mai, 22 juin et 31 août 2009 pour examiner la faisabilité d'implanter une telle patinoire sur la commune du Grand-Saconnex. Elle a reçu M. Chris McSORLEY, entraîneur de Genève Servette Hockey Club et M. Jean-Pierre AEBI, maire de Carouge, pour entendre leurs expériences concernant l'implantation d'une telle patinoire. M. Gilbert HENCHOZ, architecte-paysagiste, a présenté une étude complémentaire d'intégration de la patinoire.

La commission a opté pour une installation de la patinoire à la place de fête à l'unanimité des membres présents. Elle a également voté pour le site du Pommier par 4 voix pour et 4 voix contre.

Le Conseil administratif propose de reporter ce projet d'une année pour des raisons budgétaires. A cet effet, un projet détaillé sera transmis à la commission avant fin janvier 2010.

La commission approuve ce rapport à l'unanimité des membres présents.

Carole AMMANE STUDER
Rapporteur a.i.



Grand-Saconnex, le 31 août 2009

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

- Rapport concernant :
1. le plan général d'évacuation des eaux (PGEE)
 2. la réalisation de l'Eco-point à la rue A.-Giacometti
 3. le réaménagement de l'Eco-point du jardin des Burgondes
 4. la création d'un Eco-point à l'Ancienne-Route/chemin Bétems
 5. le bilan énergétique des bâtiments communaux
-

Suite au mandat que lui a confié le Conseil administratif au courant du printemps 2009, la commission s'est réunie le 14 septembre 2009, afin de débattre les 5 projets cités en titre.

La commission a d'abord pu visualiser rapidement une présentation « Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) », faite par Madame Céline SAUVIN, du bureau Bonnard & Gardel, qui a répondu à toutes les questions posées par les commissaires. Le réseau de collecteurs du Grand-Saconnex est généralement en bon état, mais une planification de travaux de rénovation et d'adaptation est à envisager à partir de 2011.

La commission a ensuite examiné attentivement les 3 ouvrages présentés par le service technique concernant les éco-points cités ci-dessus. Elle a également examiné les plans proposés pour l'Eco-point qui sera situé au bas de l'Ancienne Route. A l'issue du débat, les commissaires se sont prononcés à l'unanimité des membres présents pour la « **variante 2** » située à l'Ancienne-Route, juste au-dessous de l'intersection avec le chemin Bétems. Le Conseil administratif déposera encore un projet chiffré auprès de la commission.

La commission a également étudié le financement des deux autres Eco-points qui comprend l'ensemble des travaux pour la fourniture et la mise en place des cuves enterrées, ainsi que la pose de caméras de surveillance. La commission a **approuvé par 6 voix pour et 1 abstention** les dossiers N° 5.250 et N° 5.203 tels que proposés par le service technique. Une attribution de 1% au Fonds de décoration a été proposée pour les deux réalisations. Les sommes attribuées sont les suivantes :

- Eco-point à la rue A.-Giacometti avec 6 cuves : CHF 176'750.00
- Eco-point au Jardin des Burgondes avec 5 cuves : CHF 156'550.00.

La commission a ensuite pris connaissance du « Bilan énergétique des bâtiments principaux communaux » établi par le service des bâtiments. La consommation énergétique des bâtiments communaux est suivie par l'intermédiaire d'un logiciel appelé « Enercompta ». Les dépenses d'énergie thermique et électrique sont démontrées sous forme de graphiques sur plusieurs années. La commission note avec satisfaction que les travaux d'assainissement énergétique faisant partie de l'enveloppe budgétaire de CHF 250'000.00, votée en 2004, sont enfin en cours de réalisation et qu'ils devraient se terminer en 2010.

La commission a voté ce rapport à l'unanimité de ses membres présents et recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.


Ruth LAWSON-WENGER
Rapporteur

COMMISSION DES FINANCES

Rapport sur le subventionnement du MGS Grand-Saconnex Basket

Sur initiative du Conseil administratif, la commission des finances a reçu une partie du comité du MGS Grand-Saconnex club de basket. Après avoir passé une saison 2008-2009 difficile, une bonne partie du comité a été renouvelée. Le président, M. WEDER, et le nouvel entraîneur, M. COLLIGNON, ont expliqué leur projet pour la nouvelle saison. Ce projet prévoit un certain nombre de joueurs professionnels, mais aussi une intégration plus forte des juniors du Grand-Saconnex basket club. Il a généralement été bien accueilli par les membres de la commission.

Les budgets 2008-2009 et 2009-2010 ont été présentés à la commission par le trésorier M. GENHART. Pour 2009-2010, le budget a été revu à 20% de baisse par rapport au budget précédent. Il est probablement le plus bas de tous les clubs suisse de LNA. Il intègre une subvention de CHF 100'000.- de la part de la commune du Grand-Saconnex et une partie de la garantie de déficit de CHF 80'000.- de la même commune. La commission reconnaît tout d'abord que le budget 2010 sera difficile à équilibrer et qu'un certain nombre de priorités devront être fixées. Après discussion, elle a toutefois admis, à l'unanimité de ses membres présents, la subvention et la garantie de déficit demandées par le club.



Grand-Saconnex, le 16 septembre 2009

Pierre ECKERT
Rapporteur

COMMISSION ROUTES, CIRCULATION, MOBILITE

Rapport concernant l'étude de circulation visant à restreindre le trafic automobile de transit à travers le village du Grand-Saconnex

Suite au mandat qui lui a été confié par le Conseil Administratif, la commission routes, circulation, mobilité s'est réunie les 1^{er} avril, 13 mai et 23 sept 2008, afin d'élaborer 8 mesures de réduction du trafic de transit à travers le village du Grand-Saconnex. Le 22 avril 2008, la Direction Générale de la Mobilité (DGM) a pris connaissance des travaux et demande, dans ses conclusions, que le Conseil municipal se prononce sur la proportionnalité de la mise en œuvre des aménagements à prévoir sur l'Ancienne-Route avec les avantages et les inconvénients.

Le bureau CERA a donc été mandaté pour le travail d'analyse portant sur la problématique du trafic de transit dans le village du Grand-Saconnex.

La commission routes, circulation, mobilité s'est réunie lors de ses séances des 23 septembre et 2 décembre 2008, des 27 janvier, 31 mars, 8 juin et 21 septembre 2009, pour prendre connaissance des études de circulation et des propositions d'amélioration présentées par le bureau CERA. L'étude complète figure dans le document « Etude de la circulation dans le village du Grand-Saconnex » daté de janvier 2009. Cette étude a pour but de restreindre la circulation automobile de transit dans le village, tout en améliorant la circulation des piétons et des cyclistes.

L'étude considérée s'étend depuis le carrefour chemin du Pavillon/route de Ferney jusqu'au carrefour de l'UER, en passant par l'Ancienne-Route, carrefour route de Colovrex, carrefour chemin Auguste-Vilbert. Elle englobe également l'axe route de Colovrex depuis la Voie du Coin jusqu'au rétrécissement devant la boulangerie en direction de la place Carantec.

La commission rappelle au Conseil administratif que dans le cadre de la globalité de l'étude, elle s'était aussi penchée sur la problématique du carrefour du Bois-Brûlé/ route de Colovrex et de la fluidité de la route de Ferney sur l'entier de son tronçon communal.

La DGM n'ayant toujours pas apporté de réponse au dossier qui lui a été confié début février 2008, le conseiller administratif délégué a décidé de lancer les enquêtes publiques pour ce qui touche au domaine public communal. Pour ce faire, le bureau CERA a communiqué son planning de travail et présentera à la commission routes, circulation, mobilité l'étude définitive dans sa globalité, à savoir l'ensemble de l'axe nord-sud : chemin du Pavillon - UER et l'axe est-ouest : route de Colovrex depuis la Voie du Coin jusqu'à la boulangerie, pour la prochaine séance de la commission fixée au 1^{er} décembre 2009.

La Commission, sur la base des offres fournies par le bureau d'ingénieur CERA datées du 31 août 2009 et s'élevant au montant total de TTC Fr. 70'000.00, y compris les débours, accepte à **l'unanimité des membres présents** d'ouvrir le crédit d'étude nécessaire pour la poursuite des travaux.

Ce rapport a été accepté à l'unanimité des membres présents et la commission invite le Conseil municipal à la suivre dans ses conclusions en acceptant la délibération présentée.

Grand-Saconnex, le 21 septembre 2009

Francine MAMIN-TISSOT

Rapporteur

